

## AMOPA 82

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 février 2018

---

L'Assemblée Générale clôturant l'année 2017 s'est tenue, en la Résidence du Fort (Montauban) le jeudi 8 février 2018 à 15h.

29 adhérents de la Section du Tarn-et-Garonne étaient présents ou représentés.

Après quelques mots d'accueil, Robert d'Artois, Président présente son Rapport moral :

#### - L'évolution des effectifs

Notre section compte à ce jour 130 membres dont 8 sympathisants. Au cours de cette année nous avons eu à déplorer 4 décès, outre notre Trésorier adjoint Pierre Duclos, nous avons perdu Alain Estel, Léo Daudibertières. Ayons une pensée particulière pour eux et leurs proches.

Bien qu'ayant enregistré 8 nouvelles adhésions, nous subissons un net recul, nous étions 153 l'an passé cette érosion est réelle : 15%

Nous remarquons deux choses l'an passé :

1° - que la quasi-totalité de la promotion du 1er janvier avait adhéré à l'Amopa, alors que celle du 14 juillet ne l'avait fait que très faiblement.

2° - que cette promotion du 1er janvier comptait des personnels en activité dans l'éducation alors que c'est la promotion du 14 juillet qui leur est réservée, compte tenu du nombre restreint de nominations possibles, cela réduit encore plus les possibilités de distinguer des bénévoles œuvrant pour l'éducation et la culture, ce que l'on peut regretter... On peut faire la même remarque pour la promotion du 1er janvier dont nous venons de prendre connaissance qui distingue 3 chevaliers, il s'agit de : Madame Danielle Forlani, Madame Béatriz Malleville, Monsieur Christian Bedel.

De ce que nous sommes arrivés à savoir par les recherches de J.Carral :

Christian Bedel est un occitaniste. Il a écrit une "histoire et traditions occitanes en T et G".

-Danielle Forlani vient de prendre sa retraite. Elle était agent d'entretien au collège St Joseph de Beaumont de Lomagne. Elle est la mère de l'internationale de rugby féminin, Audray Forlani.

-Béatriz Malleville, elle, est co-secrétaire et ancienne présidente de la FCPE de Tarn-et-Garonne.

Elle apporte aussi une grande satisfaction, la promotion de Jean Luc Nespoulous, notre secrétaire, au grade d'officier. Nous en sommes fiers et l'en félicitons tous.

En espérant que ces nouveaux chevaliers adhéreront à notre section, je tiens à les féliciter vivement, en notre nom à tous. Je vais leur adresser ces jours-ci un courrier en ce sens.

#### - La vie de notre section

Notre tandem de secrétaires Pierre Sechiroux et Jean-Luc Nespoulous nous narreront par le menu l'ensemble de nos actions.

La cérémonie de remise des diplômes aux nouveaux nommés et promus organisée le 4 juillet, comme chaque année par la Préfecture et les services de l'inspection académique avec notre concours a été bien appréciée.

Comme l'an dernier, je regrette que les circonstances contraignant à un accès très restreint à la Préfecture n'aient pas permis d'inviter un plus grand nombre de nos adhérents, mais la quasi-totalité de notre Conseil de direction était présente pour entourer les nouveaux promus. Je tiens à remercier le Préfet Besnard et ses services de leur accueil et de leur soutien, il est très important pour nous que cette cérémonie se tienne à la Préfecture même si les conditions d'accueil sont moins souples. Nous essayons dans la mesure du possible de multiplier les relations avec nos adhérents, bien sûr, la voie électronique est à la fois la plus rapide et la moins chère, et je tiens à remercier ceux d'entre vous qui ont accepté de confier leur adresse courriel à Jean-Luc Nespoulous. Ils peuvent d'ailleurs constater que l'envoi ne met à jour aucune adresse courriel, et ce pour éviter la dissémination de ces adresses qui doivent rester confidentielles. Je les remercie tous de contribuer à alléger nos frais postaux. A ce propos il est clair que nous n'enverrons plus d'informations en exemplaire papier aux adhérents qui n'auront pas renouvelé leur adhésion depuis un an.

3) - Nos actions en direction des jeunes : un soutien maintenu aux projets collectifs d'expression des jeunes.

Il y a plus de 5 ans, nous avons décidé, à l'instigation de notre vice-présidente Madeleine Carencu, d'aider financièrement les projets collectifs de jeunes plutôt que de récompenser des lauréats de concours individuels, et ce dans un esprit de plus grande sociabilité par la participation à un projet commun. Nous avons depuis apporté un soutien à ces projets d'expression appuyés bénévolement par les équipes pédagogiques des collèges. Cette année nous avons décidé d'ouvrir l'appel à projets aux lycées professionnels, car notre analyse nous conduit à penser qu'il est judicieux et important de l'étendre à ce public.

Cette année nous avons donc soutenu les projets théâtre des collèges de Nègrepelisse, Lauzerte et le LP Bourdelle de Montauban pour un forum d'expression contre la violence. Notre aide représente un montant total de près de 1600 €. L'intérêt de ces ateliers est vaste, car tout d'abord, chaque jeune y participant peut y trouver une place et une forme d'expression, ensuite ils permettent de désinhiber la parole et de révéler des capacités enfouies par timidité, manque de confiance en soi ou autre.

Nous avons aussi décidé, pour mettre en lumière ces dynamiques, souvent trop discrètes, de faire une remise officielle du chèque dans l'établissement, en présence du chef d'établissement, de l'équipe pédagogique avec les jeunes rassemblés, et de la presse parfois certains élus de la commune. Ainsi, cela permet de focaliser sur ce travail fécond, en témoignent les articles de presse parus et reproduits dans notre lettre d'information.

Même si cette somme n'est pas énorme, lorsque vous entendrez le rapport financier de Jacques Carral tout à l'heure vous constaterez que cela représente un effort important pour notre budget. Vous verrez également que cela nous contraint à utiliser nos réserves pour équilibrer notre budget. C'est donc la deuxième raison de cette remise officielle, faire aussi mieux connaître nos actions et chercher à établir de nouveaux partenariats. Nous l'avons évoqué lors de l'entretien que nous a accordé le président du Conseil Départemental Christian Astruc. Nous comptons dans la démarche d'extension aux Lycées Professionnels, faire appel à la région Occitanie qui a en charge les lycées comme le Conseil Départemental a en charge les collèges.

L'avenir nous dira si notre politique incitative pourra se développer plus amplement.

Je tiens aussi à saluer l'action des membres du bureau et du conseil de direction tout au long de cette année pour assurer le bon fonctionnement de notre section avec compétence et détermination.

Au niveau national, l'AMOPA a connu cette année encore quelques turbulences, avec de surcroît, des problèmes financiers déjà signalés qui provoquent doute et inquiétude de bon nombre de sections, dont la nôtre. Cependant, nous pouvons craindre qu'un jour les déficits au niveau national aient des répercussions pour les sections départementales. Mais restons optimistes...

La gestion de notre section est saine, comme vous le montrera notre trésorier, Jacques Carral, car elle est équilibrée par un apport de notre fonds de réserves pour financer notre politique en direction des jeunes, nous préférons en effet investir raisonnablement sur la jeunesse que de thésauriser.

En conclusion, je soulignerai à nouveau la qualité de nos rapports avec l'ensemble de nos partenaires : M. le préfet M. Pierre Besnard, et l'ensemble de ses collaborateurs, et M. le Directeur Académique, Mme le Maire de Montauban et ses adjoints, M. le Président du Conseil Départemental qui tous, sous une forme ou sous une autre, nous apportent un aide précieuse et leurs encouragements. Nous leur adressons un grand merci.

Je saluerai aussi tout à l'heure les présidents d'associations partenaires, les organes de presse et les chefs établissements d'enseignement avec qui nous entretenons des rapports réguliers. Nous comptons beaucoup sur eux pour nous aider à aller de l'avant dans nos actions en faveur de la jeunesse.

Je remercie aussi tous ceux qui, au sein de notre section, membres du bureau ou membres dits « de base », participent à ces actions et nous manifestent en tous cas leurs encouragements.

Je vais maintenant donner la parole successivement à Pierre Séchiroux et Jean Luc Nespoulous pour la présentation du rapport d'activité puis à Jacques Carral pour le rapport financier et le projet de budget 2017.

En résumé, merci à cette équipe soudée, volontaire et efficace, car c'est plaisir et fierté d'en être le coordonnateur.

Je vous remercie de votre attention.

RA.

Jean-Luc Nespoulous prend alors la parole au nom de l'équipe secrétariale et présente le **Rapport d'Activités** de la Section.

En 2017, l'AMOPA 82 a poursuivi ses activités dans la même ambiance sereine que celle qu'évoquait Pierre Séchiroux, mon prédécesseur mais toujours *adjoint fidèle*, au début du rapport d'activités de l'année dernière (2016).

S'agissant des activités de notre section, le présent rapport, comme il se doit, commencera par le rappel de l'A.G du 29 janvier, suivie par une séance solennelle exceptionnelle au cours de laquelle Jean Dufer a présenté, devant un auditoire fourni une conférence autour du parcours de son père, Ernest Dufer, consul de Belgique, sauveur de nombreux exilés belges de confession juive, cofondateur du Rotary-Club de Montauban et qui repose près de Puylaroque (82).

Cette conférence a été suivie par un émouvant moment musical, porté par Emilie Véronèse qui a interprété plusieurs morceaux qu'affectionnait Ernest Dufer. Deux jours avant, une plaque a été dévoilée sur la maison du Faubourg du Moustier où a vécu Ernest Dufer.

S'agissant plus spécifiquement de l'A.G, compte tenu du nombre peu important d'adhérents présents, décision a été prise d'envoyer un questionnaire à tous les adhérents du Département afin de voir si un changement de jour et d'heure permettrait de réunir un plus grand nombre de personnes. Au terme de la consultation, une majorité nette a décidé, au moins à titre d'essai, d'organiser l'A.G et la séance solennelle de 2018 en semaine, en milieu d'après-midi, suivie par un « pot convivial ».

Notre action en faveur de la jeunesse a été poursuivie avec la relance de l'appel à projets auprès des Collèges. Après instruction des dossiers par notre Vice-Présidente dynamique, Madeleine Carencio, cette opération a permis, cette année encore, de financer trois projets dans les établissements scolaires suivants :

- *Collège du Pays de Serres* (Lauzerte) : 500 Euros couvrant les frais de sorties « théâtre » (transport et entrées) permettant l'ouverture culturelle à un collège rural ;
- *Collège Fragonard* (Nègrepelisse) : 570 Euros couvrant les frais de location de salle pour la représentation théâtrale à l'Espace V.O (Montauban) ;
- *L.P Bourdelle* (Montauban) : 500 Euros contribuant à la mise en place d'un théâtre-forum afin de sensibiliser les élèves à la violence et de les faire progresser dans leurs comportements tant vis-à-vis des adultes que vis-à-vis de leurs camarades.

Comme l'année précédente, les chèques ont été remis sur place, dans les établissements, par notre Président et notre Vice-Présidente. Une bonne couverture de ces trois remises de chèques par la presse locale a contribué, comme l'an dernier, au rayonnement de l'AMOPA 82.

En préparation pour la séance solennelle de 2018 et en vue de la nouvelle livraison, la même année, du Bulletin de l'AMOPA 82, une réflexion a été initiée – par Madeleine Carencio, Robert d'Artois et Jean-Luc Nespoulous – autour des mots du « français » et de leurs origines, avec mise en exergue de l'influence d'autres langues : mots d'emprunt désormais « fossilisés », et parfois méconnaissables, en français moderne (dans lequel il y a bien plus de mots d'origine arabe que gauloise/celte) !

Au terme d'une période riche en élections diverses, laquelle a rendu difficile une cérémonie officielle de remise des diplômes aux nouveaux amopaliens tarn-et-garonnais, il a été enfin possible, le 4 juillet 2017, d'organiser celle-ci en Préfecture. Un problème demeure « ouvert », cependant, en relation avec l'organisation future de telles cérémonies en Préfecture, laquelle, après avoir limité le nombre d'amopaliens invités au cocktail faisant suite à la cérémonie, a indiqué qu'elle ne serait plus en mesure de financer ce le dit cocktail !

Tel que décrit amplement dans le Numéro 28 de la Lettre de l'AMOPA 82, le point d'orgue culturel de l'année 2017 a indiscutablement été la visite à Saumur et au « Cadre Noir ». Sous la guidance éclairée de notre Président, encore « honorablement connu » en ces lieux où il a terminé son activité professionnelle en qualité de Directeur, les 40 heures de cette escapade collective ne peuvent être résumées en quelques lignes (cf. lettre N° 28 de l'AMOP@82). Traduire l'intensité du plaisir esthétique et de l'émotion ressentis au « Grand Manège » du *Cadre Noir* le 28 septembre au matin, est carrément impossible. Ce qui est absolument certain, c'est que les amopaliens ne sont pas revenus indemnes de ces deux journées. Gageons que, au-delà de l'intérêt culturel immédiat de celles-ci, la cohérence interne et l'esprit d'équipe de l'AMOPA 82 en sera sortie renforcée ! Il sera difficile de faire mieux en 2018 mais un ambitieux projet est actuellement à l'étude...

Dernier événement marquant de 2017 : la réunion du Conseil de Direction, « hors les murs », le 23 novembre, au L.P de Beaumont-de-Lomagne. Fort bien accueillis par le Proviseur, M. Ropert et ses équipes pédagogiques, cette journée, axée sur la thématique des métiers, a commencé par une très intéressante visite de l'établissement, ce qui a, en particulier, permis de voir la qualité de la relation entre élèves et professeurs dans des professions profondément ancrées dans la réalité et le devenir des métiers.

Après un repas convivial pris sur place, cette journée s'est conclue par une conférence de M. Bruno Monpere, Directeur de la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne, sur le devenir des métiers de l'artisanat et surtout sur leur mutation vers la recherche de l'excellence et la création par, entre autres, l'apport des nouvelles technologies (Cf. N°29 de la Lettre de l'AMOP@82).

Pour l'organisation de cette journée réussie, il convient de remercier chaleureusement Claire-Adélaïde Montiel, efficace « régionale de l'étape ».

Pour terminer, il ne faut point oublier de mentionner :

- la préparation d'une nouvelle expédition de livres en Casamance, via l'association « Casamansérail » ;
- la nomination, au sein de l'Inspection Académique, d'un nouveau responsable du Site Web qui héberge celui de l'AMOPA 82. Contact sera prochainement pris avec cette personne en vue de la mise à jour de notre site.

P.S : Un plus grand nombre d'informations, au jour le jour, peuvent être obtenus dans la Lettre de l'AMOPA 82, dont Jacques Carral a accepté d'assurer la confection et dont la diffusion est désormais régulièrement assurée, par voie électronique ou postale, via le secrétariat de la section., Afin de réduire les coûts postaux, qui viennent encore une fois d'augmenter, merci à tous les adhérents qui se sont connectés récemment à Internet de nous communiquer leur adresse électronique ([jlnespoulous@icloud.com](mailto:jlnespoulous@icloud.com)). Avec quatre envois postaux de moins, une subvention supplémentaire à un projet scolaire pourrait être assurée par notre section !

Le Président donne ensuite la parole à Jacques Carral, Trésorier de la Section, lequel présente le **Rapport Financier** pour l'exercice 2017.

## 1) SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, notre section avait sur ses comptes bancaires la somme de 8 346,47 € soit 3608,19 € à la Banque postale sur son compte à vue et 4738,28 € sur son livret A à la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.

Cela représente une augmentation de 424,41 € par rapport au 31/12/2016, correspondant à l'excédent de l'exercice.

|                         | Banque postale | Livret A<br>Caisse d'épargne | Total          |
|-------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
| Situation au 31/12/2016 | 3193.24        | 4728.82                      | 7922.06        |
| Situation au 31/12/2017 | <b>3608.19</b> | <b>4738.28</b>               | <b>8346.47</b> |
| Variation               | (+)414.95      | (+)9.46                      | <b>424.41</b>  |

Ce montant est satisfaisant puisque notre avoir en banque est supérieur aux dépenses d'une année d'exercice.

## 2) COMPTES DE L'EXERCICE 2017

### A -°RECETTES

**L'ensemble des recettes s'établit à 9988.46 Euros.**

| POSTES DE RECETTE                                            | REALISE<br>2016 | PREVISION<br>2017 | REALISE 2017   |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|----------------|
| Participations des adhérents pour manifestations, voyages    | 2634,00         | 11000             | 7540           |
| Reversement quote-part Amopa national.                       | 2041,00         | 2000              | 1834           |
| Cotisations sympathisants                                    | 84,00           | 150               | 105            |
| Subventions (Conseil départemental,...)                      | 500,00          | 1500              | 500            |
| Vente de bulletins                                           | 425,00          | 0                 | 0              |
| Divers (reversement aide collègues )                         | 200,00          | -                 | 0              |
| Produits Financiers (intérêts sur livret A)                  | 14,93           |                   | 9,46           |
| <b>TOTAL recettes</b>                                        | <b>5897,93</b>  | <b>14500</b>      | <b>9988,46</b> |
| Prélèvement sur réserves (variation compte courant+livret A) | <b>1413,51</b>  | -                 | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                 | <b>7311,44</b>  | <b>14650</b>      | <b>9988,46</b> |

Parmi les postes de recette, on peut:

- Rappeler que la participation des adhérents pour le voyage d'automne à Saumur a dégagé un excédent net de 633,10 €
- Noter que le reversement de la Quote-part de l'Amopa nationale a connu une légère baisse : 1834 € au lieu de 2041 € en 2016-, en raison d'une baisse sensible de notre effectif ; cette baisse est en partie compensée par les cotisations de nos sympathisants (105€ au lieu de 84 €) ;
- Noter également la reconduction au même niveau (soit 500 €) de la subvention du conseil départemental ;

### B -° DEPENSES

**L'ensemble des dépenses s'établit à 9 564, 05 € et génère un excédent de 1994, 41 €, (Hors subventions accordées aux collègues pour un montant net de 1570 €) et un excédent net de 424.41 €.**

L'exercice 2017 de fonctionnement courant ayant dégagé un excédent supérieur au montant des aides accordées aux établissements scolaires, nous n'avons pas eu besoin cette année de puiser dans nos réserves pour le financement de celles-ci.

| POSTES DE DEPENSES                                     | REALISE<br>2016 | PREVISION<br>2017 | REALISE 2017   |
|--------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|----------------|
| Visites, conférences et voyages(*)                     | 2180,12         | 11000             | 7145,90        |
| Fournitures de bureau/ photocopie et affranchissements | 1132,34         | 500               | 142,01         |
| Réunions, AG/ séance solennelle/Cons de direction      | 961,00          | 450               | 479,20         |
| Décorations et cérémonies                              | 43,60           | -                 | 0              |
| Bulletin (impression, confection, distribution)        | 955,88          | -                 | 107,44         |
| Frais financiers                                       | 38,50           | 26                | 36,50          |
| Divers                                                 |                 |                   | 80,00          |
| Reverst QP cotisation sympathisants                    |                 |                   | 3,00           |
| Total 1                                                | 5311,44         | 11976             | <b>7994,05</b> |
| Activités en faveur de la jeunesse                     | 2000,00         | 2000              | 1570,00        |
| TOTAL                                                  | 7311,44         | 13976             | <b>9564,05</b> |
| <b>Excédent de gestion à verser aux réserves</b>       |                 |                   | <b>424.41</b>  |
| TOTAL                                                  |                 |                   | <b>9988.46</b> |

Parmi les postes de dépense, on peut noter :

- Une très forte baisse des dépenses d'administration générale liée en partie à la transmission de la plus grande partie des courriers aux adhérents par voie télématique. Les objectifs de baisse affichés dans le budget 2017 ont été largement dépassés ;
- Une baisse sensible des dépenses d'organisation de la séance solennelle ;
- Une baisse des dépenses pour l'aide en faveur des jeunes qui avaient été décidée pour équilibrer notre exercice, considérant que le voyage à Saumur serait tout juste à l'équilibre en recettes et dépenses alors que finalement il a dégagé un excédent

### 3) BUDGET PREVISIONNEL 2018

#### A) Prévision des recettes

| POSTES DE RECETTE                                            | PREVISION<br>2017 | REALISE 2017   | PREVISION<br>2108 |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| Participations des adhérents pour manifestations, voyages    | 11000             | 7540           | 2500              |
| Reversement quote-part Amopa national.                       | 2000              | 1834           | 2000              |
| Cotisations sympathisants                                    | 150               | 105            | 150               |
| Subventions (Conseil départemental,...)                      | 1500              | 500            | 500               |
| Vente de bulletins                                           | 0                 | 0              | 500               |
| Divers (reversement aide collègues )                         | -                 | 0              | 0                 |
| Produits Financiers (intérêts sur livret A)                  |                   | 9,46           | 15                |
| TOTAL recettes                                               | 14500             | <b>9988,46</b> | <b>5665</b>       |
| Prélèvement sur réserves (variation compte courant+livret A) | -                 | 0              | 995               |
| TOTAL                                                        | 14650             |                | <b>6660</b>       |

La prévision des recettes par rapport à l'exercice 2017 :

- Le poste « participation des adhérents » est sujet à réévaluation car la destination du voyage d'automne n'est pas encore validée mais dépenses et recettes doivent s'équilibrer ;
- Le poste « reversement quote-part » est évalué en reconduction de la prévision 2017 mais est susceptible d'être en légère baisse si la baisse de notre effectif se confirme ;
- Le bulletin de liaison sera édité en 2018, prévision de vente au CD et à la ville de Montauban+ des adhérents en supplément pour 500 € ;
- Un prélèvement de l'ordre de 1000 € sur nos réserves est prévu pour le financement partiel de l'aide aux établissements.

#### B) Prévision des dépenses

| POSTES DE DEPENSES                                     | PREVISION<br>2017 | REALISE 2017   | PREVISION 2018 |
|--------------------------------------------------------|-------------------|----------------|----------------|
| Visites, conférences et voyages(*)                     | 11000             | 7145,90        | 2500           |
| Fournitures de bureau/ photocopie et affranchissements | 500               | 142,01         | 400            |
| Réunions, AG/ séance solennelle/Cons de direction      | 450               | 479,20         | 900            |
| Décorations et cérémonies                              | -                 | 0              | 400            |
| Bulletin (impression, confection, distribution)        | -                 | 107,44         | 900            |
| Frais financiers                                       | 26                | 36,50          | 60             |
| Divers                                                 |                   | 80,00          |                |
| Reverst QP cotisation sympathisants                    |                   | 3,00           |                |
| <b>Total 1</b>                                         | <b>11976</b>      | <b>7994,05</b> | <b>5160</b>    |
| Activités en faveur de la jeunesse                     | 2000              | 1570,00        | 1500           |
| <b>TOTAL</b>                                           | <b>13976</b>      | <b>9564,05</b> | <b>6660</b>    |
| Excédent pour versement aux réserves                   | 524               | 424,41         |                |
| Résultat                                               |                   |                |                |
|                                                        | 14500             |                |                |

Les évolutions notables concernant :

- Le poste « décorations et cérémonies » est évalué à 400 € pour faire face à une dépense nouvelle pour financer les fournitures destinées à la cérémonie de remise des diplômes en préfecture ;
- Cette année étant une année de publication de notre bulletin de liaison dont le coût total, frais d'envoi compris, est de l'ordre de 900 €, ce montant a été budgété ;
- -A noter le doublement des frais de tenue de compte en raison d'une augmentation des tarifs de la Banque postale ;
- Il est prévu de reconduire la dépense pour l'aide aux établissements. Peut être en baisse si nous obtenons des aides extérieures.

Je vous demande donc d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2017 qui dégage un excédent de 424.41 € et d'autoriser l'affectation de ce montant à nos réserves. Je vous demande également d'approuver le budget prévisionnel 2018 qui prévoit un prélèvement de 995 € sur nos réserves, pour s'établir en équilibre à 6660 €.

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est levée à 15h45.

Elle a été suivie par la conférence de Stéphane ROBERT, Directrice de Recherche au CNRS (LLACAN & INALCO) : « La bataille du sens ou comment passe t'on d'un homme tendre à un steak tendre ? ». Son propos a eu pour objectif de mettre à jour et de démontrer, avec limpidité et nombre d'emprunts, que le mot n'est qu'un outil qui ne trouve un sens – en l'occurrence celui que le locuteur veut lui donner – qu'en fonction de plusieurs paramètres : l'environnement lexical et syntaxique, le contexte, la situation et l'interaction avec l'interlocuteur. Le lexique est ainsi considéré dans son fonctionnement dynamique et non plus comme une nomenclature statique et figée.

Au terme de l'intervention fort appréciée de Stéphane Robert, Comme l'année dernière, Emilie Véronese nous a ravis, cette fois-ci, d'un florilège de musique française pour piano en un voyage de Rameau à Ravel.

L'après-midi s'est terminée autour d'une crêpe-partie conviviale.

palmes académiques

## 130 amopaliens... Et des actions de soutien en direction de la jeunesse

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques ( AMOPA82) qui compte 130 amopaliens a tenu son assemblée générale à la résidence du Fort. Le rapport moral de son président Robert d'Artois a salué les trois nouveaux chevaliers de la promotion de janvier : Danielle Forlani, agent d'entretien au collège St Joseph de Beaumont de Lomagne, Beatriz Malleville, ancienne présidente de la FCPE et Christian Bedel, occitaniste.



Jean-Louis Nespoulous, secrétaire de l'AMOPA, a été promu au grade d'officier. Les actions collectives en direction des jeunes perdurent depuis 5 ans, et sont récompensées dans un esprit de grande sociabilité. 2017 fut l'occasion de soutenir les projets théâtre des collèges de Nègrepelisse, Lauzerte et du LP Bourdelle de Montauban, ainsi qu'un forum d'expression contre la violence, soit une aide financière de 1 600 €. « L'intérêt de ces ateliers est vaste, chaque participant peut y trouver une place et une forme d'expression, ils permettent de désinhiber la parole et de révéler des capacités enfouies par timidité ou manque de confiance en soi ». Après avoir soutenu des opérations appuyées bénévolement par les équipes pédagogiques des collèges, l'appel a été ouvert aux lycées professionnels. Suite à cette assemblée, Mme Stéphane Robert, directrice de recherche au CNRS, a tenu une conférence sur « les mots du lexique et la bataille du sens » ou comment passe-t-on « d'un homme tendre à une viande tendre »... suivi d'un moment musical avec Émilie Véronèse, professeur de piano au conservatoire de Montauban.

**HELENE SPRING**